(UAC)

****

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

****

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

(DP)

****

SUJET

INFLUENCES DES LONGUES PEINES D'EMPRISONNEMENT SUR LA PERSONNALITÉ DES DÉTENUS DANS DES PRISONS : CAS DE LA MAISON D'ARRÊT D'ABOMEY-CALAVI

REALISE ET SOUTENU PAR :

KIATTI Judicaël

TUTEUR DE STAGE

M. Antoine KASSA
Chef cellule Police Judiciaire
de la Maison d'arrêt

MAITRE DE MEMOIRE

Dr. Thierry KOUGBEAGBEDE
Psychologue de l'éducation
Enseignement- chercheur à l'UAC

Année académique : 2023-2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....9

CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....12

CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE.....17

CHAPITRE III: PRESENTATION, INERTPERTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE.....29

CHAPITRE: DISCUSSION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES 40

CONCLUSION 43

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 48

ANNEXES.....51

TABLE DES MATIERES.....54

IN MEMORIAM

En mémoire de :

ma feue Mère KIANSI Mariama, que votre âme soit comblée de joie.

DEDICACE

A

Mon père KIATTI Dapouata, pour avoir toujours été à mes côtés, vos conseils, et l'amour d'un père m'ont conduit à ce niveau.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux sans qui, la réalisation de ce rapport n'aurait été effectif. Nous présentons nos gratitudes A :

- notre tuteur de stage Dr. Thierry KOUGBEAGBEDE qui nous a aidé durant la réalisation de ce mémoire de licence ;
- tous les enseignants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), en occurrence ceux du Département de Psychologie, pour leur abnégation à nous transmettre les connaissances nécessaires ;
- tous les membres du jury pour leurs différentes appréciations apportées à l'endroit de ce mémoire ;
- Mr Jules YEKPE Directeur de l'Agence Pénitentiaire du Bénin et Mr Vital M. D. KOUNOU DEGBELO, Régisseur de la maison d'Arrêt d'Abomey-Calavi pour nous avoir permis d'effectuer notre stage dans son centre;
- notre maître de stage Monsieur Antoine KASSA pour son soutien et ses apports dans la réalisation de cette œuvre ;
- tout le personnel de la Maison d'arrêt d'Abomey-calavi pour leurs apports pour la réalisation de ce document;
- tous mes oncles KIATTI Y.Toussaint et son épouse NOUANTI L. Victoire ; KIATTI T. Boniface et son épouse SAMBIÉNI Monique ; KONSAGO Y.T.Marius et son épouse IDANI Thérèse ; KIANSI Amédé et KIANSI D.Georges pour leurs différents soutiens et conseils ;
- monsieur IDOHOU Adéchina Elie et KONSAGO W. François pour vos conseils de tous les jours;
- tous ceux qui, directement ou indirectement, nous ont soutenus dans la réalisation de notre stage puis la rédaction de ce mémoire et dont nous avons involontairement omis leurs noms,sincère merci.

LISTE DES SIGLES ET ANONYMES

AADH : Association Africaine des Droits de l'Homme

AEDH : Association Européenne des Droits de l'Homme

CES : Conseil Économique et Social

DP : Département de Psychologie

FASHS : Faculté des Sciences Humaines et Sociales

FIDH : Fédération Internationale des Droits de l'Homme

HRW : Human Rights Watch

OIP : Observatoire International des Prisons

OMCT : Organisation Mondiale Contre la Torture

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies.

PIDCP : Pacte International des Droits Civils et Politiques

PIDESC : Pacte International des Droits Économiques, Sociaux et Culturels

PRI : Penal Reform International

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise

UA : Union Africain

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UE : Union Européenne

VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine

LISTE DES GRAPHES ET TABLEAUX

Graphe 1 : Répartition suivant l'âge des enquêtés 29
Graphe 2 : Répartition suivant le sexe des enquêtés 30
Graphe 3 : Répartition suivant le niveau d'étude des enquêtés.....30
Graphe 4 : Les facteurs psychologiques.....31
Graphe 5 : l'estime de soi.....32
Graphe 6 : Le sentiment de contrôle 33
Graphe 7 : l'introversion/ l'extraversion.....34
Graphe 8 : groupe sociaux.....34
Graphe 9 : la famille.....35
Graphe 10 : les facteurs structurels 36
Graphe 11: les facteurs conjoncturels 36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II : Type de comportement 37
Tableau III : facteurs de la personnalité 38

RESUME

Le présent travail traite de l'influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus de la Maison d'Arrêt d'Abomey-Calavi. En effet, il est aisé de constater que la prison est truffée de problèmes. Malgré ces problèmes les occupants arrivent à supporter le poids de l'incarcération. Il se pose donc la problématique suivante: quelle est l'influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus ? Pour répondre à notre préoccupation, notre méthodologie a consisté à utiliser l'entretien semi-directif, l'observation et des questionnaires. Le traitement des données nous a amené à adopter la méthode qualitative.

L'analyse des résultats nous a montré que les détenus se comportent de diverses manières en fonction du rôle joué en détention, le temps de la peine, leurs besoins, de leur personnalité, de leur famille, des groupes sociaux auxquels ils appartiennent, des conditions permanentes et des conditions périodiques. Toutes ces conditions interagissent.

Mots clets : longue peine ; personnalité; prison, détenu ;influence

ABSTRACT

This work deals with the influence of long prison sentences on the personality of inmates at the Abomey-Calavi Prison. Indeed, it is easy to see that the prison is riddled with problems. Despite these problems, the occupants manage to bear the weight of incarceration. The following problem therefore arises: what is the influence of long prison sentences on the personality of the prisoners. To address our concerns, our methodology consisted of using semi-structured interviews, observation and questionnaires. The data processing led us to adopt the qualitative method.

The analysis of the results showed us that prisoners behave in various ways depending on the role played in detention, the length of the sentence, their needs, their personality, their family, the social groups to which they belong, the conditions permanent and periodic conditions. All of these conditions interact.

Keywords: long sentence; personality; prison, inmate.

INTRODUCTION

La prison est utilisée comme une mesure de peine depuis plus d'un siècle et le nombre d'individu subissant une peine augmente dans la plupart des pays, la tradition de recherche sur les «effets des peines d'emprisonnement» est peu développée. En 1968 Radzinoicz conclut dans un rapport destinée à une commission du Home Office que «on ne sait pratiquement rien sur le sujet vital des effets durables sur la personnalité humaine de l'emprisonnement à long terme et pourtant des déclarations sur le sujet continuent d'être faites et de très longues peines de prison continuent d'être prononcées». C'est ainsi, que l'on justifie l'incarcération par la nécessité de punir, dissuadé, rééduqué. Ou que l'on prône son abolition, c'est toujours en présupposant que le milieu carcéral influe sur le détenu. Les tenants de la punition et de la dissuasion pensent que les contraintes liées à la privation de liberté incitent les détenus à quitter le chemin du crime (De jong,1997 ;Wood et Grasmick,1999) et aussi comme un moyen efficace de supprimer des comportements criminels (Wilks et Martinso,1976) ;les adeptes de la rééducation soutiennent que la prison peut représenter, pour le criminel, une occasion de se reprendre en main et qu'elle peut favoriser certains apprentissages essentiels à un nouveau départ. C'est ainsi que Wheeler (1961) a jugé nécessaire d'étudier la prisonniérisation, non plus uniquement en fonction du temps écoulé depuis le début de la peine, comme l'avait fait Clemmer (1940), mais aussi en fonction du temps qu'il reste avant que la peine n'expire. Soulignant que l'avenir importe autant que le passé, il introduit la perspective du retour en société comme un élément déterminant dans l'assimilation du détenu par le milieu.; les partisans de la neutralisation, eux, surtout soucieux d'empêcher les actions criminelles, souhaitent malgré tout que le détenu ne se détériore pas et qu'il adopte de nouvelles attitudes pendant l'incarcération , les détenus essaient de s'y soustraire : « Je réussis maintenant à dormir douze heures par jour, alors qu'avant je n'en dormais que huit ; ce faisant, j'ai réussi à réduire ma sentence de quelques années » (McKay, Jayewardene et Reedie, 1979) ; quant aux abolitionnistes, ils considèrent, entre autres choses, que les effets de l'emprisonnement sur le détenu sont si néfastes que la prison ne mérite pas d'exister. Flanagan (1995) parle des effets dévastateurs d'une longue sentence, tant sur le plan social que sur le plan psychologique. Pour Lameyre (2004), une longue peine peut mener à l'anéantissement même de la personne.

Ainsi, à chaque position correspond une conception de l'influence de la prison sur le détenu. Et il faut bien avouer que la science criminologique :qui est L'étude scientifique du phénomène criminel ,la science du phénomène criminel ,la science du crime(selon larousse) ; n'a pas encore réussi à départager toutes ces opinions. En revanche, cette même science est en mesure de nous offrir un certain nombre de réponses aux questions que soulèvent les liens existant entre un individu détenu contre son gré et le milieu qui le tient captif. Si l'influence du milieu sur la personne constitue depuis toujours une question fondamentale, cette question revêt une importance capitale dès lors qu'elle s'applique à un milieu qui trouve son principe même dans la privation de liberté.

La première grande recherche sur le milieu carcéral était consacrée à cette question de l'influence de la prison sur le détenu. Clemmer (1940), dans l'étude d'un établissement à sécurité maximale, a voulu déterminer dans quelle mesure le temps passé en prison pouvait modifier les attitudes des détenus. C'est d'ailleurs pour désigner l'assimilation du détenu par le milieu carcéral qu'il inventa le terme de prisonniérisation (de l'anglais prisonization). De même qu'un immigrant doit se faire à un nouveau pays et s'intégrer dans une nouvelle communauté, le détenu, plongé dans un nouvel univers, acquiert de nouvelles habitudes de vie et adhère à de nouvelles valeurs. A cet effet, le détenu se voit imposer un nouveau statut social. Il devient une figure anonyme parmi un groupe de personnes dominées, un numéro lui tient lieu de nom, et il porte le même uniforme que des centaines ou des milliers d'autres individus. On le questionne, on le surveille, on le met en garde. Il apprend que certaines personnes, notamment le directeur de l'établissement, sont toutes-puissantes. Le détenu adopte de nouvelles habitudes de vie. Qu'il s'agisse de s'habiller, dormir, travailler, se déplacer, parler, plus rien n'est pareil. Certains détenus doivent s'habituer à manger seuls dans leur cellule,près d'une cuvette de toilettes ; d'autres, à manger dans une cafétéria bruyante en compagnie de centaines autres prisonniers, toujours à la même table. Les détenus découvrent qu'ils dépendent des agents surveillants pour l'ouverture des portes. Ils doivent également apprendre, et rapidement, la signification d'un langage carcéral bien particulier. Toujours dans le contexte de l'analyse de l'adaptation au milieu carcéral, un deuxième phénomène a été constaté, celui de l'acquisition d'un statut au sein de l'administration. La société carcérale s'organise selon une hiérarchie particulière où prédominent les rapports de force.Enfin, pour saisir dans son entièreté le phénomène d'adaptation à la prison, un troisième aspect doit être pris en considération, le rapport que le détenu a avec sa sentence et celui qu'il entretient avec l'administration carcérale. En effet, entre un détenu

qui considère que le temps qu'il passe en détention peut lui être bénéfique en raison de la pause dans l'engrenage de la délinquance que son incarcération implique et celui pour qui la condamnation est une étape obligée, injuste, et qui attend sa sortie, on peut penser que l'assimilation par le milieu sera différente .

Du moment où l'homme naît avec les qualités morales supérieures et que celles-ci se dégrade au contact des lois, institutions et coutumes de la société civilisée (J. M. Reynaud, 2011), il appartient alors à la même société de trouver des voies et moyens pour récupérer les hors-la-loi. C'est ce qui a amené les États du monde à œuvrer pour la réinsertion des détenus. L'État béninois n'est pas resté en marge de cette initiative. En réalité, l'Administration Pénitentiaire s'est doté d'un décret qui préconise la réinsertion des prisonniers en général par le travail. Mais force est de constater que cette réinsertion laisse à désirer parce que les autorités en charge de la gestion des prisons semblent ne pas avoir les moyens adéquats pouvant leur permettre de mettre en valeur cette pensée. C'est ce qui nous a amené à faire notre recherche sur « Influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus de la Maison d'Arrêt d'Abomey Calavi » Ce travail est reparti en quatre (04) chapitres comme suit :Il s'agit d'abord du cadre institutionnel et du déroulement du stage ,ensuite du cadre théorique de la recherche et l'approche méthodologique adoptée, et enfin la présentation, l'analyse, l'interpretation et la discussion des résultats de la recherche.

CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE

Dans le présent chapitre, il a été fait une présentation générale du lieu de stage qu'est la maison d'arrêt d'Abomey-calavi suivis du rapport des activités, rôles effectués durant le stage et pour finir des acquis du stage.

1-1-Présentation du lieu de stage

1-1-1- Historique de la maison d'arrêt d'Abomey- Calavi

La structure qui a servi de cadre pour notre stage s'appelle Maison d'Arrêt d'Abomey-Calavi située dans la commune d'Abomey-Calavi, Arrondissement d'Akassato dans le quartier ADJAGBO à 3,5 kilomètres, sortie ouest de la route Inter-Etat en quittant les locaux de l'Arrondissement. Elle a été construite dans le but de désengorger la prison civile de Cotonou qui était la seule dans le département de l'Atlantique-Littoral. Elle fut inaugurée le 30/12/2013 par Monsieur Valentin DJENONTIN-AGOSSOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

Cependant,il faut noter qu'elle fait partie des Maisons d'Arrêts moderne du Bénin. Ainsi, à l'intérieur nous avons un hall qui sert d'accueil pour les visiteurs et à même temps lieu de garde pour les policiers. En suite,nous avons à droite l'administration du personnel tel que:

- Le Secretariat du Régisseur qui est chargé de la gestion des couriers
- Le Bureau Du Régisseur qui est le responsable de l'administration pénitentiaire,il contrôle et coordonne toutes les activités de la maison
- La Cellule De Police Judiciaire est chargée du contentieux judiciaire de la maison
- Le Bureau Du Gardien Chef est chargé de la surveillance des détenus.

De l'autre coté à gauche nous avons la salle de fouille qui sert de fouiller les visiteurs, le bureau du greffe qui est le point focal le la maison où se trouve tous les dossiers des détenus et l'infirmerie carcérale qui est le centre de santé de la Maison, chargée de consulter les détenus malades. Enfin ,nous avons la cours des détenus tout juste après le hall. Cette cours est composée de onze (11) bâtiments dont 09 pour les hommes et 02 pour les femmes.

1-1-2- Missions et activités de la maison d'arrêt d'Abomey-Calavi

La MA-AC effectue beaucoup de missions dont la principale est celle de la surveillance permanente et continue des détenus. Notons aussi la mission d'extradition de détenus consistant à les présenter aux juges qui les demandent , extraction des détenus malades vers les hôpitaux de références et si nécessaires pour les corvées. Il existe aussi des missions de transfèrement qui consiste à déplacer des détenus d'une prison à une autre.

Plusieurs activités sont menées au sein de la maison d'arrêt d'Abomey calavi:

- LES ACTIVITES SOCIO EDUCATIVES le développement des activités socio éducatives en prison résulte de la reconnaissance du droit de détenus à accéder des dispositifs du droit commun et de la mission d'insertion dévolue à l'Agence Pénitentiaire

L'accès à l'enseignement est un droit fondamental faisant l'objet de recommadation internationale. Bien que relevant essentiellement des enseignements de l'éducation nationale ,des cours par correspondance,sont également possibles. Ainsi que les activités menées par les associations bénévoles telles que les ONG .

Le fonctionnement de la formation professionnelle est assuré par le ministère. Ensemble des services de l'Etat (administration centrale et services déconcentrés) placés sous la responsabilité du ministre des affaires sociales ,les groupements d'établissements pour la formation continue et des associations à caractère national ou régional. Les formations mises en œuvres sont principalement axées sur le secteur des services et des bâtiments et sont dispensées sous forme de stage modulaires,de formation à distance ou personnalisées tel que la fabrication de savon liquide,de sacs,des chaussures,la soudure,la coiffure etc.

- Accompagnement psycho-social

Le comité psycho-social est chargé de la prise en charge de tous les détenus de la maison d'arrêt d'abomey-calavi. En effet, il est constitué de psychologues, d'assistants sociaux et d'éducatrices spécialisées . Leurs rôles est de :

Faire des entretiens avec des détenus ;

Effectuer les écoutes psycho- sociale, suite à la présentation d'un cas clinique .

Animer des seances de sensibilisation sur les thématiques psycho- sociales et les thématiques liées aux droits des détenus. Notons que ces sensibilisations sont à l'endroit des détenus et du personnel.

Faire la présentation psychologique des détenus qui doivent être présentés au procureur.

Les assistants sociaux et les psychologues accompagnent quotidiennement les détenus dans leur cheminement personnel. Ils les écoutent et les aident à surmonter les difficultés particulières auxquelles ils sont confrontés dans leurs milieux familiaux et de formation en vue de les aider à être plus épanouis (retrouver l'estime de soi et la confiance en soi entre autres).

1-2- Déroulement du stage et observations

C'est le lieu où nous avons évoqué les services parcourus, des travaux effectués, de la synthèse des expériences acquises et des problèmes de la structure.

1-2-1- Les services parcourus et les travaux effectués

Notre stage s'est déroulé en cinq semaines. Il nous a permis de parcourir certains services et d'y effectuer certaines activivités.Au nombre des services que nous avons parcourus, nous avons : le bureau du régisseur, le secretariat du régisseur, le bureau du greffier, le bureau du gardien chef, la cellule de la police judiciaire et l'infirmerie carcérale.

Le bureau du régisseur : le régisseur est le responsable de l'administration pénitentiaire, il contrôle et coordonne toutes les activités de la maison. Il a sous ses ordres le bureau greffe.

Le secrétariat du régisseur : Ce service est chargé de la gestion des courriers. Tous les courriers effectués dans la MA-AC sont transmis aux diverses destinations par le secrétariat de même que les courriers arrivées sont enregistrés dans ce service. A ce niveau, notre travail consistait en la reproduction des documents, la saisie des correspondances et autres documents à nous confiés.

Le bureau du greffier : C'est le point focal de la maison où se trouvent tous les dossiers des détenus (mandats de dépôts, la situation carcérale des détenus). Le bureau est aussi chargé de faire les demandes des détenus (demande de sortie médicale, demande d'interjection d'appel, demande de mise en liberté et d'autres demandes). Le bureau greffe est en liaison avec les tribunaux de Calavi et Allada pour les questions de mise en liberté des détenus. Tout mouvement des détenus est enregistré

dans une base de données. Notre séjour dans ce service consistait à assister le greffier et accomplir les divers services qu'il nous confiait.

Le bureau du gardien chef : le chef gardien est chargé de la surveillance, du contrôle des détenus en collaboration avec le personnel surveillant. Il est l'œil de la maison carcérale. C'est le lieu où le stagiaire marque sa présence dans la maison. C'est également là que se faisait la soustraction des détenus à enquêter par nous.

La cellule de la police judiciaire : Ce service est chargé des contentieux judiciaires, reçoit les plaintes, constate les infractions et dénonciations et en adresse un procès-verbal destiné au procureur de la république. Le chef de cette cellule, maitre de mon stage m'aidait à reformuler les questionnaires, les hypothèses et objectifs du travail, le guide d'entretien destiné aux enquêtés. Il veillait au bon déroulement de mon stage.

L'infirmerie carcérale : c'est le centre de santé de la maison chargé de consulter les détenus malades. Ce centre est sous le contrôle d'une responsable qui réfère les détenus malades dans les hôpitaux de zone selon la gravité de la maladie. En dehors de la visite de ce centre pour découvrir ce qui s'y passe, nous n'avons mené aucune activité particulière.

1-2-2- Synthèse des expériences acquises pendant le stage et des problèmes de la structure

1-2-2-1- Les acquis du stage

A l'issu de ce stage pratique, nous avons pu mettre en application quelques connaissances théoriques acquises au cours de notre formation. Il nous a été très bénéfique et nous a permis d'apprendre le sens de la responsabilité et de comprendre que la pratique diffère et elle est nécessaire pour une formation plus ou moins parfaite d'un étudiant. A travers ce stage nous avons pu toucher du doigt (certaines) les réalités et nous avons mieux appréhender la dynamique des administrations.

1-2-2-2- Problèmes de la structure

La prison, étant un monde clos, un sous monde vraiment complexe, les prisonniers sont à la merci de plusieurs dangers qui peuvent modifier leurs comportements :

-Coups et blessures volonataires : la consommation des produits psychotropes entrainent des detenus à des violences qui peuvent conduire des blessures graves.

-Les maladies telles que la tuberculose, le paludisme et la galle…du faite qu'ils dorment tous ensemble et souvent sans moustiquaire imprégnée.

- Inégalités : « En prison, les inégalités relationnelles, sociales et culturelles demeurent »

- Insuffisance de matériels de travail :les moyens de transports, les groupes éléctrogènes pour le relai en cas de coupure d'électricité

- La surpopulation des détenus

-Insuffisance de moyen de transport pour le transport des détenus

-Manque de la psycho sexualité

CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE

Dans ce chapitre, il est question d'un bref rapport des littératures relatives au sujet traité dont la problématique, la revue de littérature, tout ce qui concerne les notions empiriques de la thématique abordée par ce présent mémoire.

2-1- Cadre théorique

2-1-1- Énoncé du problème, hypothèses et objectifs

2-1-1-1- Énoncé du problème et question de recherche

En referant à la charte des Nations Unies, au lendemain de la deuxième guerre mondiale (1945), la plupart des États du monde, à la recherche d'un nouvel ordre mondial où règne le respect des droits de l'Homme, ont conclu et ratifié des accords ou règlements sous l'égide de l'ONU. Les instruments les plus importants issus de ces sommets sont la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le PIDESC adopté le 16 Décembre 1966 et entree en vigueur le 03 Janvier 1976 et ratifié par 170 Etats en 2020. Il confère un certain nombre de droits dont le droit à un niveau de vie suffisant, y compris le droit à «une nourriture, un vêtement et un logement suffisant ainsi qu'à une améioration constante de ses conditions d'existences » ; le PIDCP et la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Sur le plan régional (continental), les pays œuvrent également dans ce sens. En fait, l'UA, par le biais de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a pour mission « de promouvoir les droits de l'Homme et des Peuples, d'en assurer la protection… » . Nous avons la déclaration de KAMPALA sur les conditions des détenus en Afrique et aussi celle de Ouagadougou sur la réforme pénale et pénitentiaire en Afrique allant de la période de 1996 à 2004.

En 1950,l'UE, de son côté, a adopté une Convention européenne des droits de l'homme afin de « protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales... ». Par ailleurs, il ne faut pas occulter les actions importantes des ONG internationales (FIDH (1922), HRW (1978 …) et régionales (AADH, AEDH,...) en faveur des droits de l'homme. Au regard de tout ce qui précède, il est inutile de rappeler que « les droits universels de l'homme ne s'arrêtent pas aux portes des prisons ». Ainsi les droits de l'homme en milieu carcéral méritent une attention particulière puisque les détenus subissent des peines privatives de liberté. C'est dans cette optique que l'ONU a édité plusieurs

documents juridiques dont l'« Ensemble des règles minima en décembre 2015 (RMT) pour le traitement des détenus » et les « Règles minima des Nations Unies pour l'Élaboration de Mesures non Privatives de Liberté ». De plus, le CES de l'ONU par le biais de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a mis sur pied une « Coopération Internationale en vue de l'amélioration des conditions de détention dans les prisons ».

Outre les nombreuses mesures prises par les Nations Unies, nous ne pourrons ignorer les ONG internationales (PRI,2003,OIP,2000 ,…) qui travaillent pour le respect des droits des prisonniers et pour leur réinsertion sociale.

Les continents ne sont point restés en marge de cette préoccupation. Cest ainsi que Paul MBANZOULOU (2000), affirme que « les Règles pénitentiaires européennes font également référence à l'objectif de réinsertion des détenus dans plusieurs dispositions relatives au traitement du détenu ». En outre, la mise en œuvre du principe de réinsertion a amené les pays africains à organisé des séminaires et colloques. Il ressort de ces assises que l'Afrique s'intéresse « à l'ensemble des facteurs et mesures permettant la réinsertion sociale des détenus »

En ratifiant le pacte international relatif aux droits civils et politiques et la convention internationale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (12 Mars 1992) et en participant aux différentes conférences sur les conditions de détention en Afrique, le Bénin a accepté d'incorporer et d'appliquer les principes fondamentaux de ces textes. Malgré son adhésion à ces diverses conventions internationales,nous constatons que les prisons « brillent éloquemment par leurs surpopulations inqualifiables et offrent piteusement des conditions dégradantes et inhumaines de vie,… ». En effet, la prison civile de Calavi qui a une capacité d'accueil de Cinq cents (500) détenus, contenait un effectif « supérieure à mille (1000) dans le mois de septembre 2019 ». Les conditions de détentions ne respectent pas non plus les règles minimales internationales et/ou africaines. Afin de ressortir les condtions commune des prisons, une pré-enquête a été réalisée dans le cadre de ce mémoire auprès de dix huit (18) prisonniers sur vingt sept (27) à la prison civile de Natitingou, il ressort qu'elles rencontrent non seulement les difficultés du commun des prisonniers (le manque d'activités culturelles, la carence de personnel qualifié,…) mais aussi elles vivent beaucoup mal l'incarcération à cause de cette fracture avec le monde extérieur.

En effet, cette coupure « avec la vie sociale et avec son passé » marque une nouvelle vie avec

ses semblables. Le détenu intègre alors une « société dans la société » qu'elle ne connaissait point, un groupe qui exercera sur lui une pression pour assurer le conformisme des opinions, des comportements et la cohésion de l'ensemble. Bref, il intériorise cette sous-culture carcérale et commence à se comporter de diverses manières. Et il deviendra un acteur dans l'espace social carcéral !

Bref, on constate que malgré les contraintes spatiales, temporelles, démographiques et sanitaires de la prison, les détenus arrivent généralement à supporter le poids de l'incarcération. De là, une préoccupation retient notre attention : celle de l'influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus .

Les réponses à cette interrogation nécessitent qu'une analyse de fond soit faite à partir des informations recueillies sur le terrain. Pour ce faire, la rigueur scientifique exige une démarche méthodologique ; d'où la nécessité de formuler des hypothèses de travail. Les hypothèses formulées dans le cadre de ce mémoire se présent comme suit :

2-1-1-2- Les objectifs de la recherche

Ils sont de deux ordres : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

2-1-1-2-1- Objectif général de la recherche

La présente recherche vise à analyser en quoi les effets des longues peines sont de nature à affecter gravement sur la personnalité, le comportement et les relations sociales des détenus.

2-1-1-2-2- Objectifs spécifiques de la recherche

-Montrer l'infuence des longues peines sur la personnaité des détenus de la maison d'arrêt d'Abomey- Calavi ;

-Ressortir les liens qui favorisent le développement de certaines personnalités chez des détenus.

2-1-1-3- Hypothèses de la recherche

Ils sont de deux ordres : l'hypothèse générale et les hypothèses spécifiques.

2-1-1-3-1- Hypothèse générale

Les longues peines d'emprisonnement influencent sur le comportement et la personnalité des détenus de la maison d'arrêt d'Abomey- Calavi ;

2-1-1-3-2- Hypothèses spécifiques

- Les longues peines d'emprisonnement impact la vie professionelle des détenus de la maison d'arrêt d'Abomey- Calavi ;

- l'absence d'accompagnement psychologique impact sur la santé des détenus de la maison d'arrêt d'Abomey- Calavi ;

. 2-1-1-4- Intérêts de la recherche

La prison doit punir, mais aussi rééduquer. Il vaut mieux dire resocialiser. C'est dans cette optique qu'il convient de ne pas faire peser sur les détenus un sentiment d'enfermement absolu ; puisqu'il s'agit de l'enfermement dans l'enfermement. La prison doit rester un lieu social qui prend en compte tous les aspects du développement humain. Il ne s'agit en aucun cas de transformer la prison en un Eldorado. Mais, il est question de promouvoir la réinsertion. En effet, l'administration pénitentiaire doit instituer le milieu carcéral ouvert ou semi-ouvert (par exemple encourager davantage les permissions de sortir pour les détenus mariés), pour permettre au détenu de s'imprégner du changement de sa société et de continuer à jouer le rôle qui lui est dévolu dans sa famille. Par ailleurs, au nom de la réinsertion psycho socio-sexuelle, il faut la mise en place de parloir intime dans les prisons comme le fait certains pays (Costa Rica). D'autre part, un travail sérieux doit être mené par les autorités étatiques pour amoindrir la responsabilité criminelle des détenus ; donc opter pour la peine alternative ou non carcérale. Il s'agit de procéder à une « enquête biographique » qui consiste à considérer non seulement les circonstances, mais aussi les causes du crime du délinquant. En d'autres termes, FOUCAULT (1975) , veut qu'on passe au peigne fin l'histoire de la vie du prisonnier. Ce travail doit permettre d'avoir une connaissance claire et nette sur sa position sociale, son éducation et sur sa culture. Toujours dans cet ''esprit foucaultien'', il faut une éducation approfondie des éléments qui sont liés aux infractions commises par les détenus : relation interpersonnelle et rapport avec les autres, agression, capacité de s'affirmer, dépression, consommation d'alcool et / ou de drogue, troubles post-traumatiques et problèmes de dissociation et symptômes associés à l'agression ou à l'exploitation sexuelle. L'objectif, c'est de fournir des

renseignements de base sur le détenu et de mieux comprendre ses préoccupations actuelles ainsi que le contexte personnel et social entourant son infraction. Après ce tour d'horizon sur l'enfermement du détenu, nous allons faire la revue de la littérature.

2-1-2- Revue de la littérature

Quelques ouvrages ont été lu pour constituer notre revue de littérature.

Il n'est point à démontrer que le problème de détention préoccupe les États. C'est justement ce qui a poussé le continent Européen à tenir un sommet pour discuter des conditions de détention des prisonniers. En effet, à l'issue du colloque européen sur le contrôle des conditions de détention dans les prisons d'Europe, il ressort que "le vieux continent" connaît beaucoup de problèmes : la montée en flèche de la population carcérale, le non respect des règles pénitentiaires européennes, les problèmes de contrôle judiciaire des conditions de détention et de protection des droits des prisonniers dans les nouvelles démocraties de l'Europe centrale.. En 1996 et en 2002, s'est tenu respectivement un séminaire sur les conditions de détention en Afrique et une conférence panafricaine sur la réforme pénale et pénitentiaire en Afrique. En effet, le séminaire de 1996 s'inscrit dans la perspective de la détermination d'une politique africaine efficace pour améliorer les conditions de vie des prisonniers. Au cours du séminaire, les participants ont insisté sur tant de problèmes posés par la détention en Afrique. Ces problèmes sont entre autres la surpopulation des prisons, les conditions malsaines de vie des détenus et l'absence de peines alternatives à l'emprisonnement.. Des ateliers sur les prévenus, les détenus vulnérables, le travail en prison et d'autres thèmes ont également été organisés. Ces assises ont accouché d'une déclaration commune qui invite les États participants à améliorer les conditions de détention, à diminuer autant que possible l'incarcération des prévenus, à former le personnel pénitentiaire, à encourager les peines alternatives, à réinsérer les détenus par des programmes de formation et de travail,… Quant à la conférence panafricaine de 2002 elle fait un bilan du séminaire de Kampala. En effet, il ressort que des efforts ont été observés par des États mais il demeure des préoccupations : la surpopulation, l'insalubrité, le VIH SIDA, les difficultés de partenariats entre ONG et services pénitentiaires.

Plusieurs réflexions ont été menées sur cette question: NTSILA (1996) montre que la prison au Congo est une institution en difficulté, malade et très peu réglementée. En réalité, la femme magistrate révèle une panoplie de maux au nombre desquels on a le surpeuplement, l'insuffisance

des infrastructures, la pénurie des moyens matériels et financiers. Elle dénonce ensuite les autorités qui violent les droits essentiels des prisonniers. Enfin, elle brosse avec drame le désordre qui y règne : libérations négociées, femmes détenues se trouvant en état de grossesse, évasions, etc. Elle n'oublie pas de proposer des solutions non moins importantes relatives à la santé des détenus, à l'organisation et au fonctionnement des prisons.

C'est ainsi que, FRIZE Nicolas, 2004, Le sens de la peine: État de l'idéologie carcérale, Clemecy, Leo Scheer. Il s'interroge sur le sens de la peine de prison et montre qu'elle est inutile. D'abord, l'incarcération du prévenu est une peine avant le procès. Le prévenu purge « une peine jamais prononcée ». Ce qui biaise les conclusions futures du travail du juge d'instruction. Au moment du jugement, la peine prononcée est confondue avec la détention déjà effectuée. Le sentiment d'injustice (à cause de la lourdeur de la peine, de l'inapplication de la justice de la même façon pour tous) empêche le détenu à donner « un sens à sa propre peine ». Le quotidien carcéral qui est fait de monotonies finit par rendre la peine indolore. Les intervenants de ce lieu (professionnels, enseignants, médecins, juges, …) se voient agir en vain puisque le nombre de condamnés ne cesse de grimper. Mais la société n'admet pas la réalité. On préfère parler de la volonté de l'« opinion publique ». L'auteur montre que ce sont les médias qui véhiculent avec frénésie cette expression. Au total, il faut reconnaître que l'auteur a fait des réflexions pointues sur la peine. Il s'agit donc, pour notre part de réflexions philosophiques. Ce qui lui manque, ce sont des analyses sociologiques car la peine de prison est un fait social. Et c'est justement ce qui nous pousse à nous attarder sur Philippe, 2004, Sociologie de la prison. En fait, le sociologue aborde les différentes approches sociologiques de la prison. Ses études portent sur les fonctions de la prison, sa population, les politiques carcérales, la vie carcérale et la prison comme miroir de la société qui l'engendre. En réalité pour lui, la prison joue les fonctions d'expiation, de dissuasion, de neutralisation et de réadaptation. Les politiques carcérales adoptées prennent en compte ces quatre (04) fonctions. Toutefois, ces fonctions ne sont pas certifiées puisque la socialisation des criminels et les difficultés de réinsertion provoquent une forte récidive alors que pour une meilleure mise en pratique de la politique de neutralisation, on enfermerait que les criminels dangereux. Mais, nous sommes restés sur notre faim puisque l'auteur n'a pas du tout développé sa propre vision de la prison comme société. De plus, sa recherche reflète la réalité française.

Ainsi, durée de la condamnation a donc un effet déterminant quant à la façon dont le prisonnier s'intègre au milieu carcéral. Clemmer (1940) a souligné que le phénomène de prisonniérisation était plus marqué parmi les détenus condamnés à de longues peines. Le temps passé derrière les murs, surtout lorsque la sentence est particulièrement longue, devient une gageure en soi. Lourd de conséquences pour la personne, il conduit à une forme d'adaptation particulière, qu'il convient d'autant plus de décrire ici que le paysage pénal des sociétés occidentales se caractérise aujourd'hui par l'allongement des sentences et du temps passé en détention (Tournier, 2000). Plusieurs enjeux reliés à la durée même de la peine ont été soulevés à maintes reprises. Flanagan (1995) parle des effets dévastateurs d'une longue sentence, tant sur le plan social que sur le plan psychologique. Pour Lameyre (2004), une longue peine peut mener à l'anéantissement même de la personne.

2-2- Approche méthodologique de la recherche

Ici, nous faisons le bilan de la démarche méthodologiques scientifiques utilisées afin d'atteindre les objectifs de cette recherche. Ainsi que l'échantillonnage et les outils d'investigations.

La méthode est l'attitude concrète vis-à-vis de l'objet de recherche, c'est-à-dire que la façon concrète d'envisager la recherche de manière plus précise et systématiser en vue de collecte et de l'analyse scientifique des données recueillies. La démarche méthodologique suivie se base sur des procédures, techniques et moyens scientifiques. Pour ce fait, deux techniques d'investigations ont été interpellées au travers des outils de collecte de données qui sont : le questionnaire et le guide d'entretien.

2-2-1- Nature de l'étude

Portant sur l'influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus de la maison d'arrêt d'Abomey-calavi, cette recherche est utilisée pour étudier le fonctionnement d'une personne, d'un sujet individuel ou collectif, et l'analyser pour mieux le comprendre en tenant compte des dimensions sociales ou l'impact de l'environnement. L'étude est également à la fois de natures quantitative et qualitative. L'aspect quantitatif est basé sur une approche systématique de collecte et d'analyse de données. Elle aborde les données à l'aide d'instrument de quantification et traite les données chiffrées obtenues à l'aide de modèles statistiques. Le volet qualitatif donne un

aperçu de la personnalité et des données ciblées par l'enquête. Cela permet d'étudier leur opinion sur un sujet particulier.

2-2-2- Groupes cibles et échantillonnage

2-2-2-1- Groupes cibles

Dans le cas de notre recherche, nous avons retenu deux (02) populations d'enquête: les prisonniers et le personnel de la maison. En effet, nous avons choisi de recueillir l'avis des sujets de notre population parce qu'elles sont les victimes et y vivent les réalités du système carcéral.

2-2-2-2- Technique d'échantillonnage et échantillon

La population de référence étant limitée dans un cadre bien clos (à cause de l'existence d'un seul quartier pour toutes les catégories de détenus), son accessibilité ne nous a donc pas posé de préoccupations majeures.

La technique d'échantillonnage utilisée est probabiliste stratifiée. En effet, cette technique est choisie parce que la prison est subdivisée en des quartiers bien structuré (quartier des femmes, des mineurs et des hommes) est un lieu géographique bien délimité. Pour obtenir des résultats fiables, nous avons divisé la population en sous-population (strates). Ensuite nous avons effectué un échantillonnage probabiliste dans chaque sous-population. Les critères pour définir les strates sont suscités.

En définitive, nous avons formé sept (07) strates au niveau des hommes compte tenue de leur nombre, deux(02) au niveau des femmes et un (01) chez les mineurs et nous avons interrogé dix détenus dans chaque strate soit au total, cent (100) sujets pour voir le degré de conformité élevée des valeurs des détenus avec celles du personnel en fonction des antécédents carcéraux. Un échantillon de 100 détenus sera représentatif de la population et nous permettre de reduire la marge d'erreur pour se rapprocher un peu plus vers la réalité.

Critères d'inclusion

Pour constituer un échantillon représentatif, nous avons retenu cinq (05) critères: l'activité, la situation matrimoniale, le type de détenus, la mère détenue et la nationalité. Ainsi, nous avons:

*pour l'activité: activités collectives et activités individuelles;
*pour la situation matrimoniale: célibataires et mariées;

*pour le type de détenus: prévenues, inculpés et condamnées;
*pour la mère détenus: avec enfant et sans enfant;
*pour la nationalité: béninoise et étrangère.

Critères d'exclusion

Notre population cible ne doit pas remplir les critères suivants :

*ne pas être un condamné politique, celle-ci étant soumise à un régime spécial ;
*ne pas être un condamné à perpétuité puisque les condamnés à perpétuité n'ont plus la chance de réintégrer la société ;
*ne pas avoir des troubles psychologiques, car les propos des personnes malades mentales ne sont pas crédibles.

2-2-3- Technique et outils de collecte de données

2-2-3-1-Recherche documentaire

C'est la première étape de la démarche méthodologique de recherche employée. Elle a consisté à exploiter des ouvrages, articles, blog, mémoires et autres travaux publiés en relation avec le sujet de la présente étude et nécessaire. Ces documentations ont permis de recenser un ensemble d'informations théoriques en vue de l'élaboration des outils de collectes de données. Des recherches ont été effectuées au centre de documentation de la FASHS, internet, bibliothèque de l'UAC …

2-2-3-2-L'entretien semi-structuré

L'entretien est une technique de collecte de données de type qualitatif très sensible en ce qui concerne l'introduction des affects ou critiques de l'auteur de même pour son dépouillement. Il permet de vérifier l'authenticité des éléments de réponses ou les modalités de réponses apportés par l'interviewé.

Le traitement des données de l'entretien consiste à:

* dépouiller tous les entretiens que nous avions faits;
* procéder par catégorie à la transcription intégrale de tous les entretiens qui semblent représenter le point de vue de l'ensemble des personnes interrogées sur les différents thèmes;
* souligner toutes les expressions et tous les mots clés qui présentent un intérêt certain pour la problématique du mémoire;

* élaborer des items comme des formulations permettant de caractériser les dimensions, les notions ou les concepts importants évoqués par les personnes interviewées;
* encoder les contenus par les lettres minuscules. Chaque codes est affecté d'un coefficient (1) pour l'apparition d'expression ou d'un thème identique et identifié à l'item correspondant;

* quantifier la distribution des codes sur les thèmes suivant le sens des idées. Le nombre de fois qu'un code est apparu dans un discours est exprimé par sa fréquence;
* établir des tableaux statistiques des dimensions d'analyse;
* procéder à l'analyse des résultats.

2-2-3-3-Le questionnaire

Cette technique de collecte de données a permis de collecter des opinions des détenus. La partie quantitative est simple, collecté des informations à l'aide d'un questionnaire permettant de quantifier l'influence des longues peines d'emprisonnement sur le comportement des détenus de la MA-AC perçu à travers d'un certain nombre de facteurs. Ce questionnaire (voir annexe) est simple comprenant 10 questions et administré aux détenus

2-2-3-4- L'observation

En plus du questionnaire et de l'entretien, l'utilisation de l'observation s'est avérée nécessaire. Elle a permis de collecter des données pertinentes pour étudier les comportements, les attitudes, les dynamiques ou les interactions. Elle a servi à approfondir les données recueillies avec la technique d'entretien et de l'administration du questionnaire. Cette technique d'observation a permis dans le cadre de recherche à mieux connaître, à contrôler et à dégager des informations ou simplement pour voir.

2-2-4- Techniques de traitement et d'analyse des données

À l'analyse des résultats

La méthode qualitative est retenue pour l'analyse des données issues de l'entretien semi-directif et de l'observation. Ainsi, pour le faire, nous avons veillé à la stabilité et à l'homogénéité des conditions de production des éléments à analyser.

Les différents thèmes abordés ne sont que des supports qui nous ont permis de rechercher des paramètres qui nous intéressaient afin de bien conduire notre réflexion analytique. L'analyse des diverses réponses issues des entretiens et de l'observation a permis d'avoir une vision globale sur les comportements des détenus et d'appréhender les raisons qui justifient les conduites des détenus. Ces réponses ont été relevées, codées, et hiérarchisées suivant leur fréquence d'apparition dans l'ensemble de l'entretien semi-directif et de l'observation. Cela nous a permis de répertorier celles qui reviennent le plus souvent et de les matérialiser sous forme de représentation graphique et de tableau.

2.2.5. Difficultés éprouvées

Au nombre des difficultés majeures rencontrées, il y a la lourdeur administrative qui s'est manifestée par le retard caractérisé de la part de l'administration Pénitentiaire pour la délivrance de la lettre d'autorisation.

D'autre part, il faut souligner les difficultés liées à notre cadre d'étude (la prison) qui n'est pas un lieu où l'on peut se concentrer pour travailler. De plus on est tenu de rester vigilant puisqu'on ne connaît pas le degré de dangerosité des détenus.

Problématique du mémoire: Difficultés à:

* élaborer des items comme des formulations permettant de caractériser les dimensions, les notions ou les concepts importants évoqués par les personnes interviewées;
* encoder les contenus par les lettres minuscules. Chaque codes est affecté d'un coefficient (1) pour l'apparition d'expression ou d'un thème identique et identifié à l'item correspondant;
* quantifier la distribution des codes sur les thèmes suivant le sens des idées. Le nombre de fois qu'un code est apparu dans un discours est exprimé par sa fréquence;
* établir des tableaux statistiques des dimensions d'analyse;
* procéder à l'analyse des résultats.

Au terme de ce chapitre qui procède à la présentation du cadre théorique et de l'approche méthodologique adoptée, il faut retenir que la problématique abordée est vue sous plusieurs angles dans les sciences humaines et sociales. Les recherches en psychologie n'en demeurent pas moins. Ce chapitre a nourri l'ambition de comprendre le phénomène élucidé. Pour pouvoir analyser les données collectées, les techniques utilisées ont été présentées dans le chapitre. Nous avons entre

autres la recherche documentaire, l'administration du questionnaire ainsi que les outils qui les accompagnent afin de toucher du doigt le phénomène et d'en apporter des explications.

CHAPITR III: PRESENTATION, INERTPERTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Ce chapitre prend en compte les données issues de l'administration du questionnaire et des entretiens semi-structurés effectués avec les différentes personnes identifiées et enquêtées dans le cadre de cette recherche. Pour cela, il renseigne sur l'influence des longues peines d'emprisonnement sur le csomportement des détenus de la MA-AC.

3-1- Profils socio démographiques des personnes enquêtées

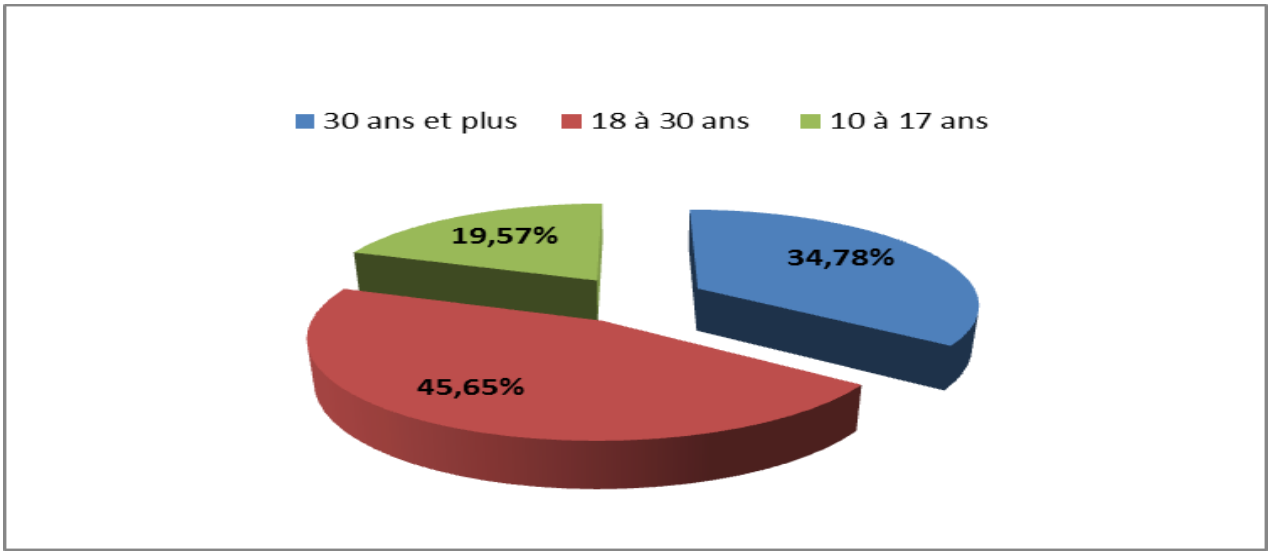

Graphe 1 : Répartition suivant l'âge des enquêtés

Source : Donnés de terrain, 2019

Cette partie s'est intéressée aux sexes et à l'âge des personnes enquêtées au cours de la recherche. Le graphique 1, montre la répartition des détenus selon l'âge. Ce qui permet de constater que la majeur partie des enquêtés est de la tranche d'âge de 18 à 30 ans soit 45,65% de l'échantillon alors que les enquêtés qui sont dans la tranche d'âge 10 à 17 ans et 30 ans et plus sont respectivement de 19,57% et 34,78% de l'ensemble de l'échantillon enquêté. Qu'en est-il alors du sexe des enquêtés ?

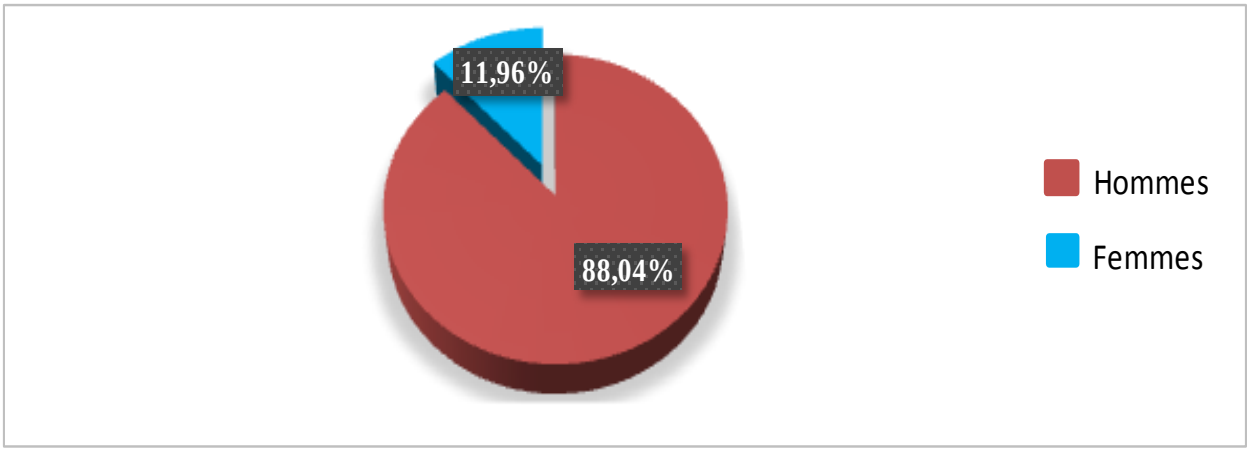

Graphe 2 : Répartition suivant le sexe des enquêtés

Source : Donnés de terrain, 2019

Le graphique 2, montre que les enquêtés de sexe masculin sont plus représentatifs que le sexe féminin, soit 88,04% d'homme contre 11,96% de femmes enquêtés.

3-1-3 niveau d'instruction des enquêtés

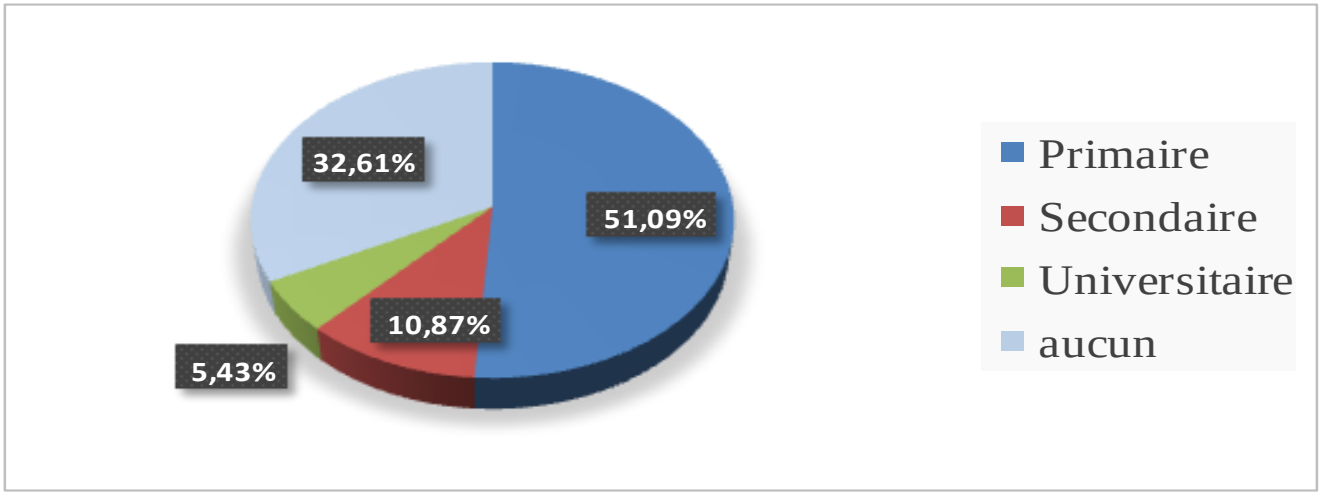

Graphe 3 : Répartition suivant le niveau d'étude des enquêtés

Source : Données de terrain, 2019

Le graphique3,montre la répartition des enquêtés suivant leur niveau d'étude, d'instruction. Il permet de constater que 51,09% de l'échantillon enquêté ce sont arrêté au primaire, 32,61% aucun niveau, 10,87% au secondaire alors que 5,43% ont fait l'université.

3-2- présentation des résultats en fonction des facteurs internes

A – Les facteurs psychologiques

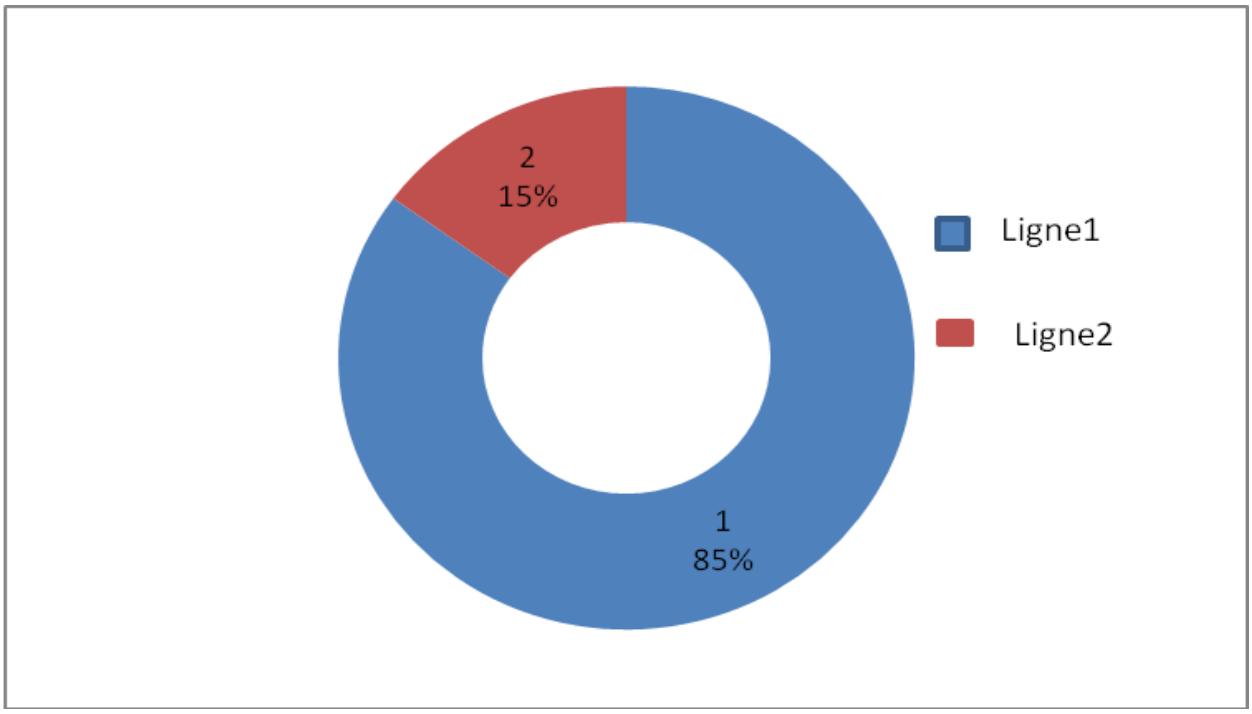

Graphe 4 : Les facteurs psychologique
Source : Donnés de terrain, 2019

Nous constatons que sur les 100 sujets interrogés, 85 individus (ligue 1) reconnaissent que la prison leur permet de satisfaire des besoins: logement, eau, nourriture, sécurité,...

B – Les facteurs personnels

Elle prend en compte la personnalité et l'estime de soi des sujets.

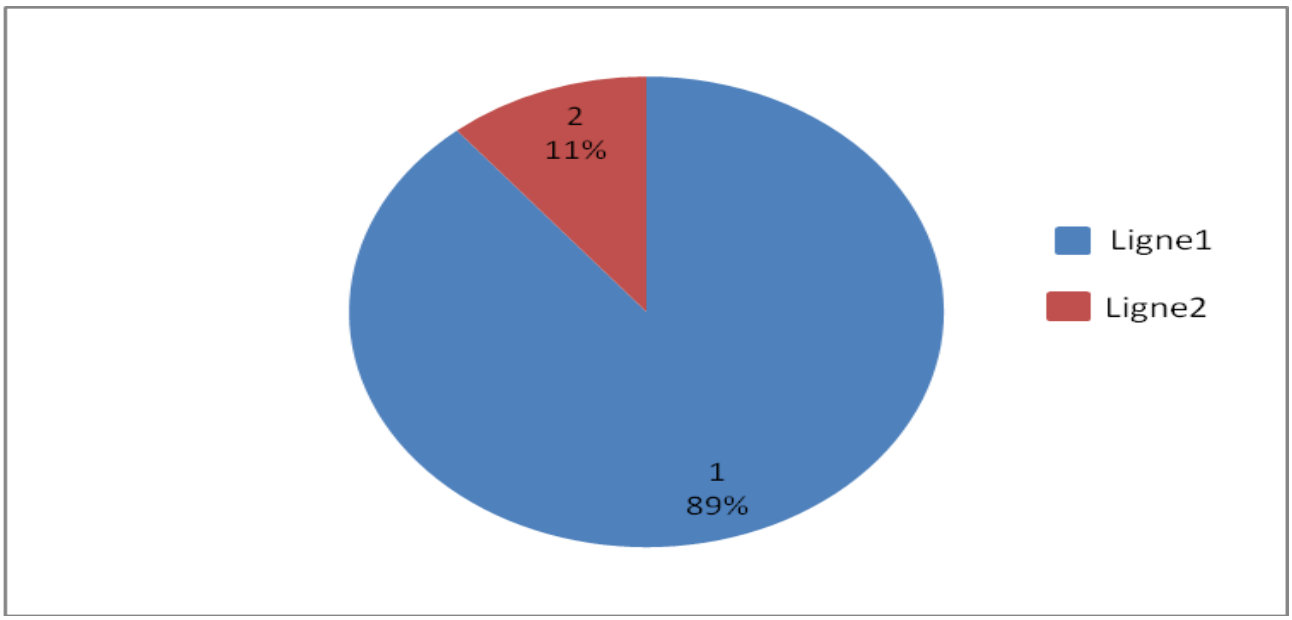

Graphe 5 : l'estime de soi

Source : Donnés de terrain, 2019

Ce graphique nous indique que 89 détenues n'ont pas d'estime de soi (1) et que seulement 11 en ont (2).

Le sentiment de contrôle

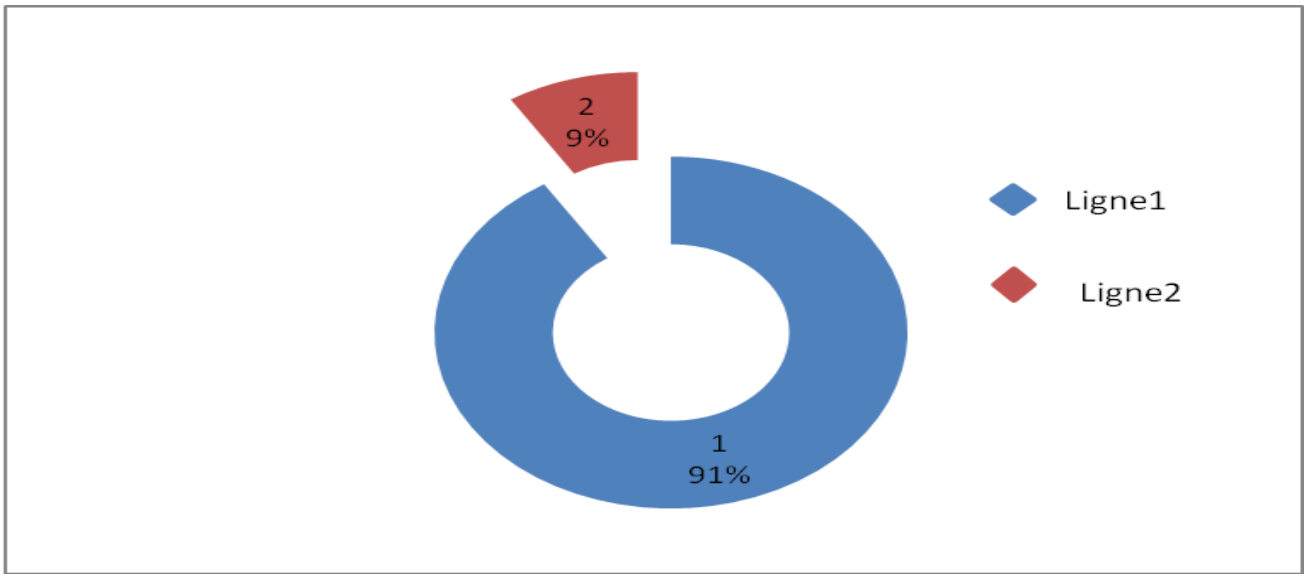

Graphe 6 : Le sentiment de contrôle
Source : Donnés de terrain, 2019

Parmi les 100 individus questionnés, 91 ne possèdent pas le sentiment de contrôle, c'est-à-dire qu'elles se disent qu'elles ne sont pas responsables de ce qui leur est arrivé, qu'elles ne se fixent pas d'objectifs quotidiennement et qu'elles confient tout dans "les mains du destin"(Sic). Par contre, 9 d'entre elles en possèdent

L'introversion/l'extraversio

Nous constatons que sur les 100 sujets interrogés, 85 individus (ligue 1) reconnaissent que la prison leur permet de satisfaire des besoins: logement, eau, nourriture, sécurité,...

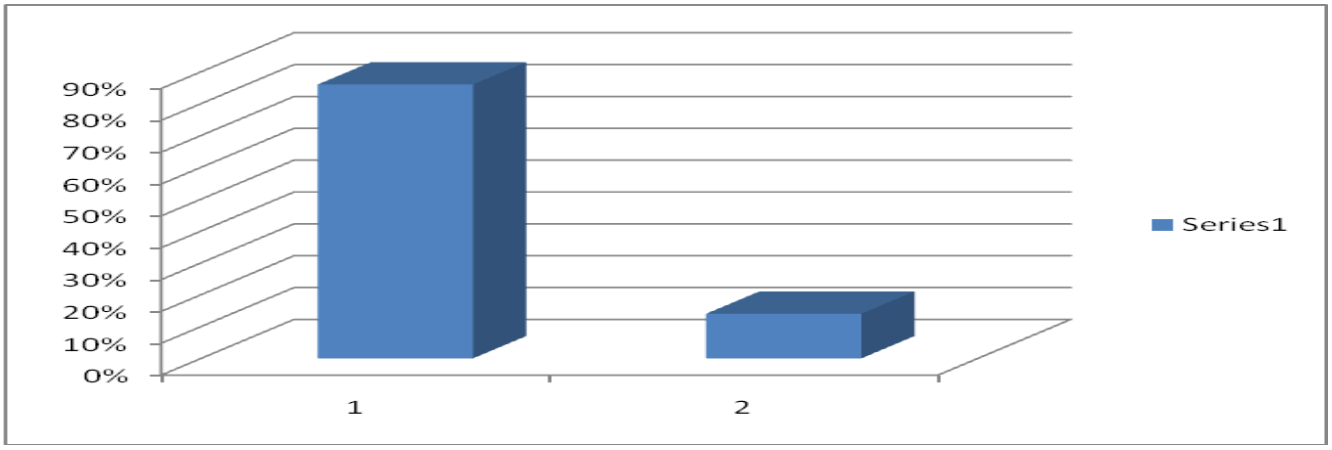

Graphe 7 : l'introversion/ l'extraversion
Source : Donnés de terrain, 2019

86% des sujets de notre population d'enquête sont des introverties (1) et 14% sont des extraverties (2)

C – Facteurs sociologiques

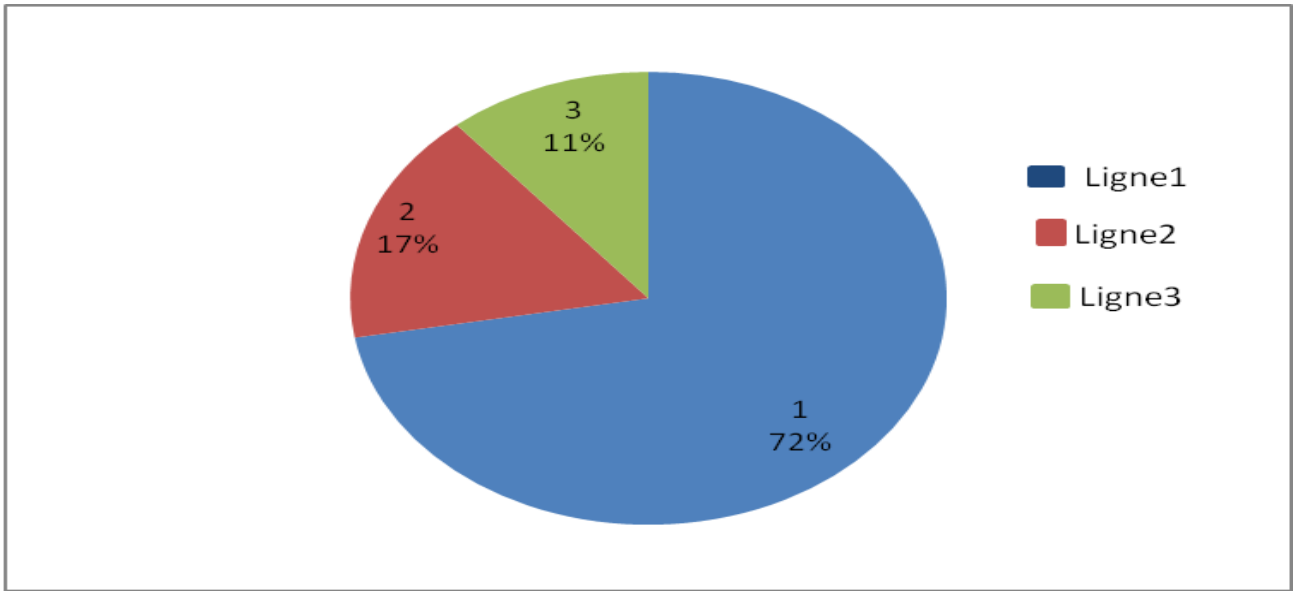

Graphe 8 : groupe sociaux
Source : Donnés de terrain, 2019

72% des détenues de notre population d'enquête affirment que les groupes sont formés sur la base de nationalité, d'amitié ou de voisinage (Ligne 1). 17% d'entre elles forment des groupes en fonction du travail (Ligne 2) et 11% des groupes sont constitués en fonction de référence (Ligne 3).

La famille

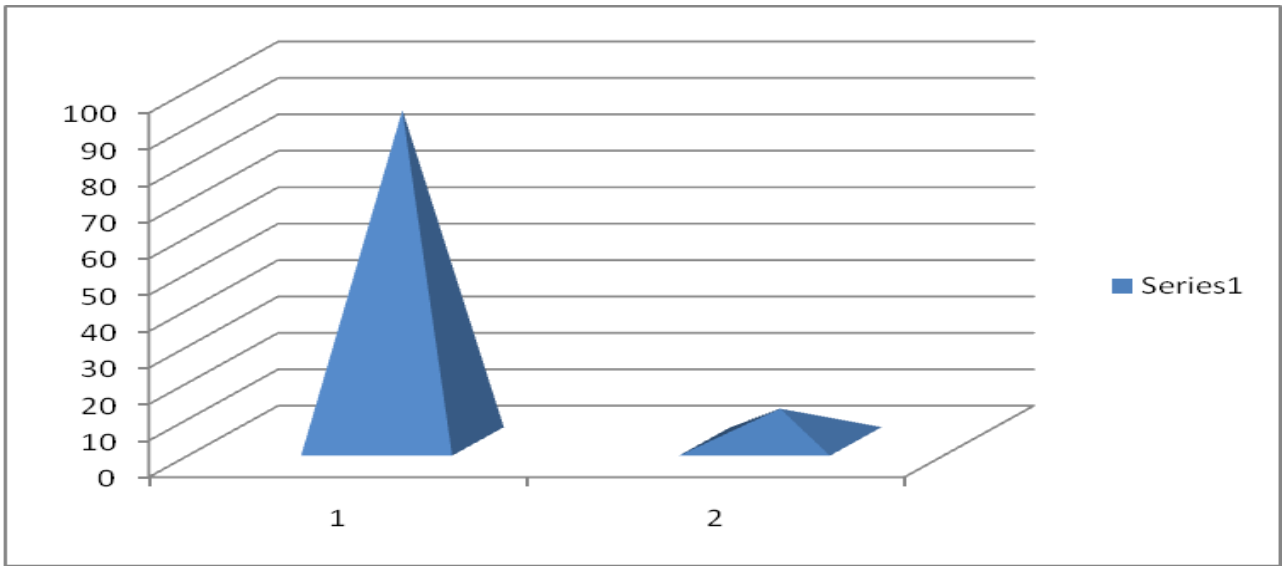

Graphe 9 : La famille

Source : donnés de terrain, 2019

Le graphique suivant nous révèle que 91 des individus ne reçoivent pas le soutien de leur famille (1). Les autres en reçoivent (2).

3-3- présentation des résultats en fonction des facteurs externes

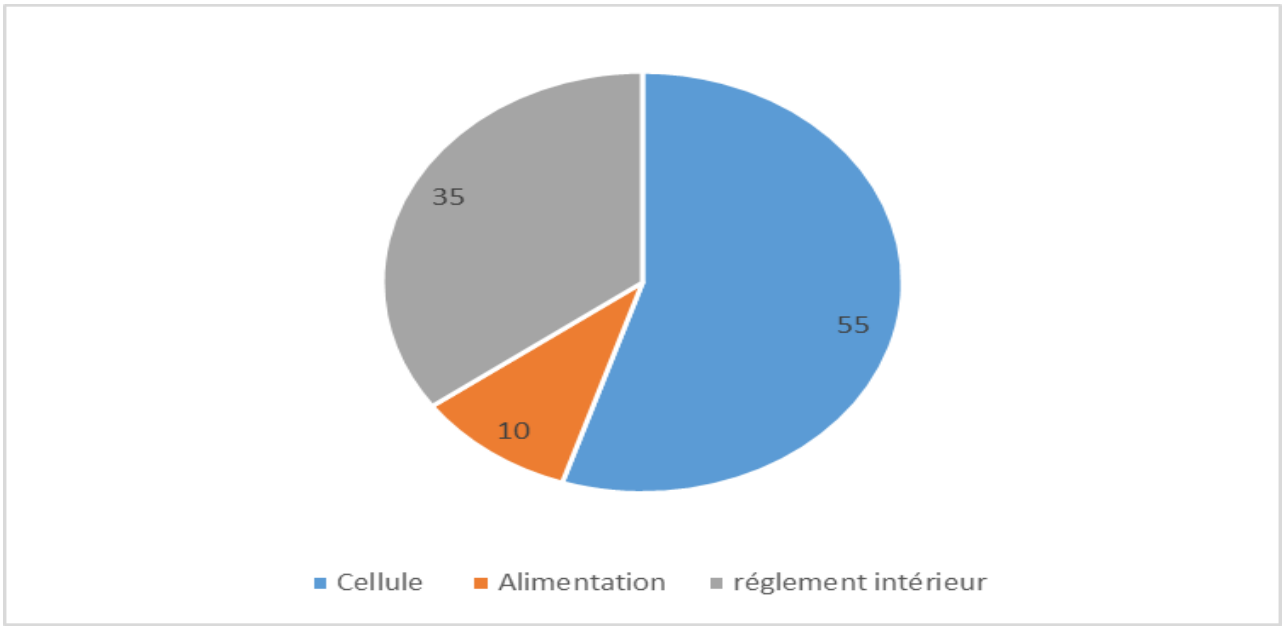

Graphe 10 : les facteurs structurels

Source : Donnés de terrain, 2019

La totalité des détenues reconnaissent que les facteurs structurels (cellule, alimentation, règlement intérieur, ...) affectent leur comportement

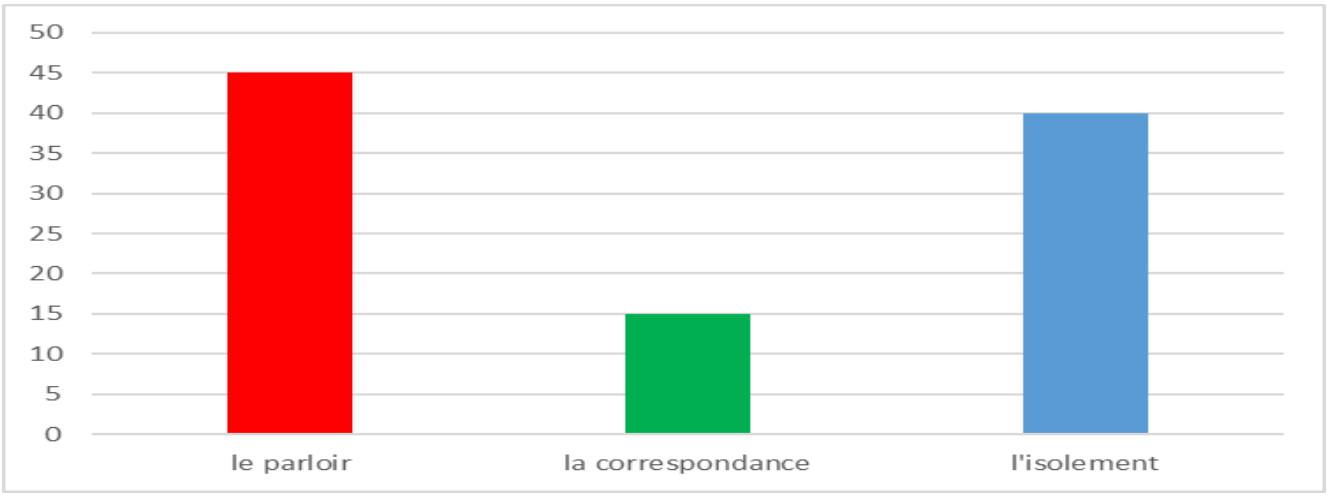

Graphe 11: les facteurs conjoncturels

Source : Donnés de terrain, 2019

Tout comme les précédents facteurs, les facteurs conjoncturels c'est-à-dire les facteurs par période (le parloir, la correspondance, l'isolement,...) affectent la manière de se comporter des détenus

3-4- Présentation des résultats de l'observation

Tableau I : Type de comportement

Comportements	**Comportement affectif positif**			**Comportement affectif négatif**			**Comportement intellectuel**		
	Comportement solidaire	Satisfaction détente	Adhésion	Mutisme	Tension	Agressivité	Donner ou demander une direction	opinion Donner ou demander une	Donner ou demander une information
Chef bâtiment	*	*	*				*	*	*
Adjoint		*	*				*	*	*
Chef hygiène				*	*	*	*	*	*

Le présent tableau nous indique ce qui suit: Le chef bâtiment a des comportements positifs et intellectuels. Quant à son adjoint, elle possède les mêmes types de comportement que son supérieur à l'exception de la solidarité;

Le chef hygiène a des comportements négatifs et intellectuels.

3-4- L'observation des autres détenus

Les facteurs de la personnalité	L'extraversion			Caractère agréable			Stabilité émotionnelle		
	Esprit bouillant	Actif	Reserve	Personne sympathique	gentillesse	froideur	Calme	contrôle	névrosisme
Détenus menant activités collectives	*	*	*				*	*	*
Détenus menant activités individuelles						*	*		
Détenus mariées	*	*	*				*	*	*
Détenus célibataires	*	*	*				*	*	*
Détenus Prévenus				*	*	*	*	*	*
Détenus condamnés	*		*						
Détenus Béninois	*	*	*				*	*	*
Détenus Etrangers	*		*	*	*	*	*	*	*
Détenues avec Enfant	*		*	*	*	*	*	*	*
Détenues sans Enfant	*	*	*			*		*	*

Tableau II : facteurs de la personnalité

Ici, nous constatons que les détenus menant des activités collectives, les mariés, les célibataires, les détenues sans enfants et les détenus béninois ont des personnalités extravertie et une

stabilité émotionnelle. Les détenus étrangers et celles incarcérées avec leur enfant possèdent tous les types de personnalités seulement elles ne sont pas actif. Enfin, quant à ceux qui préfèrent travailler seuls, ils ont un caractère agréable.

Enfin, quelques propos ont été recueillis après entretien avec les détenus sur l'aperçu de la prison

Selons certains détenus *« quant tu finis avec le commissariat et on t'annonce que tu seras transféré en prison, cest là la trouille,la peur ..... » ; « le premier jour ,tout est étrange ,la peur ne pas être piétiner ,ne pas être sanctionner encore » ; « on n'est tenue de respecter un certains nombres de reglès ou principes de la hiérachie »*

Impact psychologique sur le détenu : *« je n'étais pas habituer à rester à la maison tout au long de la journée mais c'est une contrainte maintenant car je ne suis pas libre de mes mouvements ». Bien que L'Etat nous offres les rations alimentaire, « je suis obligé de me mettre en rang avant de manger, une chose dont je n'étais pas habituer, ce qui nous rends parfois agressif et d'être toujours en gilet »*

Certains estiment que depuis leurs arrivés personne ne leurs ai rendu visite ***« hum …. J'ai impression que j'ai été oublié par ma famille et mes amis » ;*** d'autres estiment qu'il ***« faut remettre tout dans les mains de Dieu »***

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS ET PERSPECTIVES

3.1) DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Au terme des résultats présentés ci-dessus, il apparaît que la majorité des détenus sont des personnes déshéritées, en témoigne le premier graphique sur les besoins. En effet, en se référant à la théorie de la hiérarchisation des besoins de MASLOW :les motivations d'une personne resulte de l'insatisfaction de certains de ses besoins. Nous dirons que la prison remplit plus ou moins les fonctions physiologiques (besoins de nourriture, d'eau, de toit,...), les fonctions de sécurité (protection contre les menaces...), les fonctions d'appartenance (besoins de camaraderie ou d'amour), les fonctions d'estime (besoins de considération, d'épanouissement,...) et les fonctions d'accomplissement personnel (accepter sa condition personnelle). L'approche éthologique du comportement étudié plus haut se justifie dans ce cas. On peut donc conclure que la majorité des détenus sont incarcérés pour des fautes de subsistance. Pour preuve, la majorité (91 détenus) ne reçoit pas de soutien familial (Cf. le graphique sur la famille).

Par ailleurs, l'absence de soutien familial a forcément une influence sur la personnalité des détenus. En effet, ceux qui manquent de ce soutien sont généralement des introverties (l'introversion est une tendance de l'esprit à se tourner vers lui-même...) qui sont pour la plupart des détenues avec enfant, des mariés et des étrangers comme nous le montre le tableau n°2.

Au fait, les détenues avec enfant sont des "renfermées" car elles se soucient fortement de leurs conditions et de celles de leur enfant. Elles doivent se nourrir et nourrir leur enfant. Or l'administration pénitentiaire ne prévoit pas « des allocations supplémentaires de nourriture pour les enfants,... » (MARGOLIS 2002). L'introversion des détenues mariées peut s'expliquer par le fait que les maris abandonnent le plus souvent leur épouse incarcérée: « Mon mari m'a abandonnée » (une détenue mariée). Pour ce qui est de l'introversion des détenus étrangers, cela trouve sa raison dans la non maîtrise de la langue dominante parlée en prison. Il y a donc difficulté de communication. Ce qui confirme les comportements négatifs et intellectuels de ces derniers (les étrangers). D'un autre côté, l'observation non-participante nous a révélé que l'approche behavioriste transparaît lorsque nous analysons les comportements des membres du bureau. En effet, le chef

bâtiment a un comportement affectif positif, c'est-à-dire qu'il sait apporter le réconfort à ses pairs, qu'il est détendu et qu'il adhère au groupe. Cet état de chose s'explique par le fait que pour être élu, il faut: être une condamnée; avoir une ancienneté carcérale de deux (02) ans au moins; être lettré. Autrement dit, le condamné qui a déjà passé deux années dans ce milieu, connaît plus ou moins ses réalités.

Toujours avec l'observation, nous avons remarqué que le bureau adopte des comportements intellectuels. En d'autres termes, le bureau donne des directions au groupe, propose des objectifs, émet des opinions (ou en demande) et donne des informations (ou en demande). Un tel comportement est dû au milieu carcéral qui est fait d'autorité pour changer les hors-la-loi: « l'autorité est incontestablement efficace pour peser sur les comportements ». Dans cette même perspective, le comportement agressif du chef hygiène trouve son explication dans le fait que la prison est d'abord un lieu où règne l'insalubrité. Pour cela, les détenus pouvaient avoir tendance à recopier cette sale attitude car « le fait pour un individu d'être dans un groupe ou dans une foule éveille ou suscite en lui des attitudes partagées avec d'autres qui ne seraient pas manifestées en dehors de la situation collective ». Et pour proscrire une telle conduite, le chargé d'hygiène est tenu d'être violent envers ses collègues qui n'observent pas les règles élémentaires d"hygiène: «Être prisonnier ne signifie pas être sale. Le détenu doit se maintenir propre et bel » (le chef hygiène). Bref, « l'incarcération doit, en principe, être subie dans des "conditions satisfaisantes d'hygiène et de salubrité", tant en ce qui concerne l'entretien et l'aménagement des bâtiments que l'application des règles de propreté individuelle ».

En outre, les facteurs situationnels expliquent parfois le comportement violent du chef hygiène. En effet, c'est par exemple le règlement intérieur qui lui donne un tel pouvoir. Bref, on assiste à une influence d'une minorité de détenus actifs dans un groupe. En d'autres termes, selon MOSCOVICI, trois conditions doivent être remplies pour parler de l'influence des minorités actives:

le groupe minoritaire pour être influent doit émettre une image de confiance et de solidarité;

il doit être perçu comme autonome et indépendant;

il doit être efficace à travers l'unanimité de ses membres, de la cohérence des prises de décision.

Ainsi, le bureau des détenus remplit ces conditions dans la mesure où la grille d'observation nous montre qu'il est solidaire (cf. les comportements positifs), qu'il est autonome et indépendant

(cf. les comportements intellectuels) et que leurs décisions sont unanimes. En définitive, la théorie classique de Pavlov se justifie. Avec les deux derniers graphiques de notre résultat, nous voyons clairement que les détenus attribuent la modification de leurs comportements aux facteurs situationnels. Cette attitude des détenus peut être expliquée par la psychologie naïve de HEIDER FRITZ. En effet, cette thèse de l'attribution causale repose sur « l'amalgame que fait l'individu entre l'acte et l'acteur, entre l'évènement et ses causes ». Autrement dit, les prisonniers attribuent des causes stables (les facteurs structurels et conjoncturels) aux comportements changeants. Ainsi, ils n'oseront pas à assumer leur responsabilité. C'est ce qui justifie le manque d'estime de soi chez la plupart des détenus (Cf. graphique n°5).

La grille d'observation des autres détenus nous fournit assez d'informations sur les comportements. En effet, les comportements affectifs et intellectuels des détenus exerçant des activités en commun (couture,fabrication des sacs savons liquide, l'eau de javel ...) des mariés, des célibataires, des béninois et des détenus sans enfant se justifient par le fait qu'ils arrivent à noyer leur désagrément causé par l'incarcération dans la vie du groupe: « Je n'aime pas ce que je fais, mais je me sens bien avec les autres. En groupe, on parle de tout et de rien et on se fait d'amis. » (Un détenu). De plus, ces comportements confirment bien le graphique n°1 qui stipule que la prison satisfait des besoins.

Enfin, voyons les comportements des condamnés et des prévenus. En fait, les premiers ont une conduite positive et intellectuelle dans la mesure où qu'ils savent déjà leur sort, c'est-à-dire qu'ils connaissent leur durée d'incarcération. Ainsi, ils ne sont plus dans l'angoisse provoquée par la méconnaissance de leur durée de détention. Il y a donc conformité.

En réalité, « un individu se conforme lorsqu'il modifie sous la pression d'un groupe ses attitudes ou comportements pour adopter les attitudes et les comportements prescrits par le groupe ». Et c'est justement ce qui s'est passé avec les condamnés. Par contre, les inculpés sont en proie au mutisme, à la tension et à l'agressivité car ils ignorent leur sort. Ils vont même jusqu'à vouloir se rebeller contre l'ordre établi. Il s'agit de la réactance. En effet, un individu est en état de réactance lorsqu'il affiche et développe des comportements à l'antipode de ceux attendus de la source de la pression sociale. Les causes de cette réactance sont l'attachement que le sujet porte à son indépendance et l'envie folle d'exprimer son identité personnelle. Et pour ne pas laisser les inculpés faire leur loi, les facteurs structurels (l'isolement par exemple) sont là pour contraindre à se discipliner. Il s'agit donc du conditionnement classique qui « est le processus par lequel les individus acquièrent des réflexes

comportementaux. ». À partir de rencontres et d'entrevues avec des condamnés, Marchetti (2001) a réalisé une étude approfondie des longues peines. En parlant du temps infini auquel sont soumis ces prisonniers, elle soulève la question de l'adaptation et rappelle que ce temps demande un aménagement, une organisation temporelle propre. L'adaptation au temps sans fin de la peine se déroule en plusieurs étapes, de l'acceptation de la sentence elle-même, ainsi que du délit à son origine, jusqu'à la sortie, souvent vécue comme terrorisante en raison de la perte totale de repères que le temps passé derrière les murs a occasionnée. L'auteur montre qu'après les premiers temps, les personnes condamnées à une longue sentence passent à une deuxième étape. Se produit alors un double phénomène. À partir de la constitution d'un réseau de relations, la plupart de ces prisonniers vont s'adapter d'une manière singulière. Cette adaptation se cristallise autour de l'obtention d'un emploi si possible, d'un emploi autorisant une certaine liberté de mouvement et de la création de liens avec des codétenus choisis en fonction de la longueur de leur peine et de leur ancienneté dans l'établissement carcéral. Pour ces prisonniers, le quotidien de l'institution devient la préoccupation essentielle, tandis que l'extérieur et ce qui s'y passe perd de sa réalité. Le détenu, en quelque sorte, « s'installe » dans sa sentence et prend ses distances par rapport à l'extérieur.

En définitive, les comportements des détenus peuvent être expliqués suivant deux grands facteurs (les facteurs internes et les facteurs externes) et qui peuvent être étudiés selon les différentes approches de l'étude comportementale.

3.2) PERSPECTIVES

La place centrale qu'occupe aujourd'hui la prison pour répondre aux actes délictuels ou criminels tient sans doute une bonne part à sa force simbolique de mise à l'écart et d'affirmation de réprobation sociale . Elle protège à priori la societé contre les individus considérés comme dangéreux ou déviants,délimite les frontières de l'interdit et prend aussi un sens de réparation pour la victime. Ainsi quelques perspectives sont identifiées dans le même sens que notre thème de recherche. Il s'agit de :

- Analyser les différents programmes éducatifs des détenus afin d'identifier celui adapté aux détenus à longues peines d'emprisonnement ;
- Etudier la réintégration des détenus à longues peines d'emprisonnement dans la société à leur libération ;
- Analyser le taux de procréation des détenus après une longue peine d'emprisonnement ;

- Identifier les différentes maladies récurrentes dont souffrent des détenus à longue peine d'emprisonnement ;
- Analyser les différents liens relationnels que les détenus à longue peine d'emprisonnement développent avec le personnel de la pison.

CONCLUSION

Au terme de ce travail intitulé influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus, nous voudrions rappeler que notre choix, pour la conduite de notre enquête de terrain s'est porté particulièrement sur la personnalité des détenus de la MA-AC. Ainsi cette étude a été guidée par la question principale : quelle est l'influence des longues peines d'emprisonnement sur la personnalité des détenus ? Pour répondre à cette question nous avons élaboré deux hypothèses issues des deux objectifs spécifiques. En effet, le premier objectif a été de déterminer les modes de conduites sociales des détenus, le deuxième objectif était de décrire les différents comportements chez les détenus .

D'après les enquêtes, Il faut noter que les comportements des condamnées et des prévenues sont différents. Les résultats indiquent que l'incarcération plonge les détenus dans un univers de valeurs propres à leur monde. Ils mettent aussi en évidence que, si les six premiers mois constituent une période de tiraillement entre les valeurs des uns et des autres, le temps fait son œuvre, les détenus s'orientant ensuite dans une direction confirmant la prisonniérisation. En fait, les premiers ont une conduite positive et intellectuelle dans la mesure où ils savent déjà leur sort, c'est-à-dire qu'ils connaissent leur durée d'incarcération. Ainsi, ils ne sont plus dans l'angoisse provoquée par la méconnaissance de leur durée de détention. Le détenu découvre qu'il ne peut se fier à un environnement généralement hostile, qu'il doit être constamment sur ses gardes, qu'il ne peut faire confiance à quiconque. Il se rend compte de l'importance d'occuper un emploie qui offre le plus d'avantages et le moins d'inconvenients possible ;il comprend qu'un tel emploi lui permettra de « faire son temps » sans problème,donc d'être libéré le plus rapidement possible. Nous pouvons donc dire qu'une longue sentence d'emprisonnement , qui prolonge d'autant d'exposition aux facteurs ci- dessus énumérés ; une personnalité instable,due à ce que l'individu,n'ayant pas établi en société les relations positives essentielles à une socialisation adéquate, devient particulièrement vulnérable aux influences de la prison ; l'absence de relation avec des gens de l'extérieur durant l'incarcération,l'univers du détenu se réduisant dès lors à la seule prison ; 'adhesion aveugle,ou quasi aveugle ,aux valeurs et aux mœurs du groupe primaire d'abord et à celle de la population carcérale ensuite ;la possibilité de côtoyer , au travail et dans les pavillons cellulaires,des détenus ayant une orientation semblable.

En somme, un détenu présentant toutes ces caractéristiques aurait de fortes chances d'être assimilé par le milieu carcéral ; à l'inverse, un détenu présentant les caractéristiques opposées subirait moins l'influence du milieu. Ainsi un détenu incarcéré peu de temps, ayant une personnalité stable conservant les liens positifs avec l'extérieur et se mêlant peu aux autres détenus, sera davantage en mesure de résister aux pressions assimilantes et de garder son identité propre. Dans le contexte d'une analyse de l'adaptation au milieu carcéral, il faut noter qu'il existe plus d'une façon de « faire du temps ». La prison, en effet, ne produit pas un modèle unique, les détenus ne forment pas un tout homogène et les rapports à l'institution varient selon les individus et les sentences purgées. L'impact de la prison sur le détenu et l'intégration de ce dernier au milieu carcéral diffèrent ainsi selon le rôle joué en détention, le temps de la peine ou encore le rapport que le prisonnier entretient avec la prison. La durée de la condamnation a donc un effet déterminant quant à la façon dont le prisonnier s'intègre au milieu carcéral. Clemmer (1940) a souligné que le phénomène de prisonniérisation était plus marqué parmi les détenus condamnés à de longues peines. Le temps passé derrière les murs, surtout lorsque la sentence est particulièrement longue, devient une gageure en soi. Lourd de conséquences pour la personne, il conduit à une forme d'adaptation particulière, qu'il convient d'autant plus de décrire ici que le paysage pénal des sociétés occidentales se caractérise aujourd'hui par l'allongement des sentences et du temps passé en détention (Tournier, 2000).

En réalité, « un individu se conforme lorsqu'il modifie sous la pression d'un groupe ses attitudes ou comportements pour adopter les attitudes et les comportements prescrits par le groupe ». Et c'est justement ce qui s'est passé avec les condamnés. Par contre, les prévenus sont en proie au mutisme, à la tension et à l'agressivité car ils ignorent leur sort. Ils vont même jusqu'à vouloir se rebeller contre l'ordre établi. Il s'agit de la réactance. Aujourd'hui, il faut noter également que l'institution carcérale est loin d'être ce qu'elle était à l'époque de Clemmer. En effet, les prisons ne sont plus la seule forme de détention, et l'incarcération se déroule aujourd'hui en contact étroit avec l'extérieur. Le détenu conserve son nom et donc son identité, la toute-puissance du directeur est à relativiser, et les règlements intérieurs se sont assouplis. On favorise la réintégration rapide du prisonnier dans la collectivité, ce dont témoignent les sorties anticipées et les programmes de réinsertion. Les maisons d'arrêts ne sont donc plus totalement clos et une peine privative de liberté s'accompagne généralement d'un minimum d'échanges avec l'extérieur. En outre, le déroulement de la peine est

orienté vers des valeurs sociales établies, que ce soit par l'intermédiaire des différents programmes offerts aux détenus ou parce qu'un espoir de sortie anticipée est permis. Plusieurs des facteurs universels de prisonniérisation présentés par Clemmer tendent donc à s'atténuer, sinon à disparaître. On peut alors conclure que ce phénomène est beaucoup moins marqué à l'heure actuelle qu'il ne l'a déjà été.

Au terme de nos recherches sur le terrain, nous pouvons conclure que bon nombres de facteurs influencent le comportement et la personnalité des détenus en prison. Notre hypothèse est donc vérifiée. De là, les objectifs de notre étude sont atteints.

En définitive, les autorités à divers niveau doivent mieux saisir ces facteurs pour une meilleure définition de la politique de réinsertion des détenus.

Toutefois, il serait prétentieux de dire que notre travail est exempt d'insuffisances. En effet, étudier les comportements de l'homme revient à étudier l'homme en général. Ce qui est encore plus difficile lorsqu'il s'agit de comprendre les causes des conduites des prisonniers. Ainsi, pour une meilleure explication des facteurs des comportements et la personnalité des détenus, il faut aborder les facteurs psychologiques qui comprennent: les attentes; les motivations; les freins ;les attitudes;les risques. Il ne faut pas non plus occulter les facteurs personnels qui sont les caractères socio-économiques;les modes de vie / les styles de vie

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADODKO M., (2000), Réflexion sur les problèmes liés à l'application du principe de la rééducation par le travail et à la réinsertion sociale des détenus condamnés de la prison civile de Cotonou .Mémoire de fin de formation. ENAS / UAC, Cotonou

ATWOOD Jane Evelyn, (2000), Trop de peines: femmes en prison, Paris, Albin Michel.

BALICCO Christian, (1997), Les méthodes d'évaluation en ressources humaines: la fin des marchands de certitude, Paris, Les Éditions d'Organisation, p.23-169.

BERTRANT M. A., CARDI C, 1er trimestre (2006), «Trajectoires des femmes incarcérées : Prison, ordre social et ordre sexué», pp.41-68 Les cahiers de la sécurité, INHES, n°60

COMBESSIE Philippe, (2004), Sociologie de la prison, Paris, La Découverte.

DOISE William et al, (1999), La construction sociale de la personne, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble.

DUBY G. et PERROT M., (1987), Histoire des femmes: le moyen âge, Paris, Plon, Tome 2.

FORTIN André, (1987), «L'observation participante: au cœur de l'altérité»

, p.23-32 in: Les méthodes de la recherche qualitative/ sous la direction de DESLAURIERS Jean-Pierre, Québec, Presse Universitaire du Québec.

FOUCAULT Michel, (1975), Surveiller et punir: naissance de la prison, France, Gallimard

FRAGNIÈRE Jean-Pierre, (1996), Comment réussir un mémoire, Paris, Duodi.

FRIZE Nicolas, (2004), Le sens de la peine: État de l'idéologie carcérale, Clemecy, Leo Scheer.

GRAWITZ M, (2001), Méthode des sciences sociales, Paris, Dalloz, 11ème Édition.

GUILLIEN R. et VINCENT J. , (2001), Lexique des termes juridiques, Paris, Dalloz

HELLRIEGEL et al, (2002), Management des organisations, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 1ère Édition-9è tirage, p. 40-58, p. 126-145.

JOULE R.-V., La construction sociale de la personne

MBANZOULOU Paul,(2000), La réinsertion sociale des détenus: de l'apport des surveillants de prison et des autres professionnels pénitentiaires, Paris, L'Harmattan.

NOUDEVIWA F.-M. , (2005), Protection et promotion des Droits de l'Homme en milieu carcéral béninois.

NTSILA Awa Aimée, (1996), Changer la prison au Congo, Brazzaville, CCF.

O I P, (2000), Le nouveau guide du prisonnier, France, Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières.

OMCT, (2004), La violence étatique au Bénin, Rapport alternatif présenté au comité des droits de l'homme des Nations Unies (non édité).

PRI, (2003), Conférence panafricaine sur la réforme pénale et pénitentiaire en Afrique, Ouagadougou, Burkina-Faso du 18-20 Septembre 2002, Paris, PRI.

PRI, (1997), Le contrôle des conditions de détention dans les prisons d'Europe, Actes d'un colloque européen tenu à Marly-le-Roi, France du 25 au 27 Octobre 1996, Paris, PRI.

PRI, (1997), Les conditions de détention en Afrique, Actes d'un séminaire panafricain, Kampala, Ouganda 19-21 Septembre (1996), Paris, PRI.

QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc Van, (1995), Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 2è Édition.

ROBERTSON Oliver, (2007), Parents en prison: les effets sur leurs enfants, Genève, QUNO.

ROSTAING Corine, (1997), La relation carcérale: Identité et rapport sociaux dans les prisons de femmes, Paris, Presse Universitaire de France, Collection «Le lien social».

SCHACHTEL Martine, (2000), Femmes en prison: dans les coulisses de Fleury-Mérogis, Paris, Albin Michel.

TAPIA Claude et ROUSSAY Pascal, (1991), Les attitudes: questions-exercices-corrigés-exemples, Paris, Les Éditions d'Organisation.

TRINQUIER C. , (1997), Femmes en prison, Paris, Le cherche midi.

ZANNA Omar, (2000), « Anthropologie du geste sportif en milieu carcéral», p.39-44 in: Analyses et réflexions sur les pratiques corporelles d'aujourd'hui/ sous la direction de BEDHIOUFI Hafsi, Tunisie, CDR.ISSEP.

ANNEXES

I – IDENTIFICATION

1. sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

2. âge :

3. religion

Chrétienne ☐ endogène ☐ husulmane ☐ autres ☐

II. Questions

Guide d'entretien à l'endroit des détenus

Dans le cadre de notre mémoire de fin de formation en

Psychologie, nous avons choisi comme thème de mémoire "Influences des longues peines d'emprisonnement sur le comportement des détenus". Pour cela, nous aimerions vous poser quelques questions et nous vous remercions d'avance de votre entière collaboration.

FACTEURS PSHOLOGIQUES (Les besoins)

1.Croyez-vous (pensez-vous) que la prison règle des besoins de nourriture, d'eau, de maison?

2.Sentez-vous en protection ici?

3.Avez-vous le sentiment d'être admis par le groupe?

4.Êtes-vous respectées par vos paires?

5.Avez-vous le sentiment d'être réalisée?

FACTEURS PERSONNELS (la personnalité)

Estime de soi

1. Estimez-vous heureuse ici?

2.Quelle idée faites-vous de vous même en tant que détenu ?

3.Quelle opinion avez-vous de vous en tant que détenu ?

Sentiment de contrôle

1.Êtes-vous responsable ce qui vous est arrivé? Pourquoi?

2.Fixez-vous d'objectifs quotidiennement? Si oui, comment?

3.Avancez-vous dans la vie grâce à la chance?

Introversion / extraversion

1.Êtes-vous sensible aux sentiments personnels de vos collègues?

2.Êtes-vous attirées vers les autres?

3.Êtes-vous attirées vers les activités de groupe?

4.Aimeriez-vous rester dans un milieu calme ou bruyant? Pourquoi?

FACTEURS SOCIOLOGIQUES (les groupes sociaux et la famille)

1.Sur quelle base nouez-vous des amitiés ici?

2.Comment se manifestent vos amitiés ici?

3.Vous arrive-t-il d'imiter vos collègues? Pourquoi?

4.Avez-vous le soutien de votre famille?

FACTEURS SITUATIONNELS (structurels et conjoncturels)

1.Pensez-vous que le règlement intérieur, la cellule, les horaires, l'alimentation, le travail, les mesures de contrôle,...affectent vos comportements?

2.Pensez-vous que le parloir, la correspondance, l'isolement,...affectent vos comportements?

QUESTIONS

combien de temps avez-vous passé ici ?

moins de 6 mois

6 mois à 2 ans

Plus de 2 ans

Etre vous venu pour la premiere fois ? OUI ☐ NON ☐

Quels sont les postes que vous avez occupés ?

Chef de batiment

Chef d'hygène

Simple détenu

Etre vous marié ? OUI ☐ NON ☐

Quelle activité exercez-vous avant de venir ?

Fonctionnaire

Entrepreneur

Ménagère

Vous êtes de quelle nationalité ?

Béninoise

Autre

Etre vous déjà jugé ? OUI ☐ NON ☐

Exercez-vous une activité dans la maison ? OUI ☐ NON ☐

Comment l'exercez -vous ?

Collectivement

Individuellement

Une longue durée d'incarcération peut-elle provoquer une modification de comportement chez le détenu ? OUI ☐ NON ☐

Table des matières

SOMMAIRE 2
REMERCIEMENTS 5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 6
LISTES DES GRAPHES ET TABLEAUX 6
RESUME 8
ABSTRACT 8
INTRODUCTION 9
CHAPITRE I: CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE 12
1-1-Présentation du lieu de stage 12
1-1-1- Historique de la maison d'arrêt d'Abomey calavi 12
1-1-2- Missions et activités de la maison d'arrêt d'Abomey-Calavi 13
1-2- Déroulement du stage et observations 14
1-2-1- Les services parcourus et les travaux effectués 14
1-2-2- Synthèse des expériences acquises pendant le stage et des problèmes de la structure 15
CHAPITRE II: CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE 17
2-1- Cadre théorique 17
2-1-1- Énoncé du problème, hypothèses et objectifs 17
2-1-2- Revue de la littérature 21
2-2- Approche méthodologique de la recherche 23
2-2-1- Nature de l'étude 23
2-2-2- Groupes cibles et échantillonnage 24
Critères d'inclusion 24
Critères d'exclusion 25
2-2-3- Technique et outils de collecte de données 25
2-2-4- Techniques de traitement et d'analyse des données 26
2.2.5. Difficultés éprouvées 27
CHAPITRE III: PRESENTATION, INERTPERTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 29
3-1- Profils socio démographiques des personnes enquêtées 29
3-2- présentation des résultats en fonction des facteurs internes 31

3-3- présentation des résultats en fonction des facteurs externes 36
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS 40
PERSPECTIVES 42
CONCLUSION 45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 48